

Textile-Habillement: Euratex lance le Pacte pour les Compétences en Europe



Le 16 décembre 2021, 118 organisations ont signé le TCLF Pact for Skills (Textiles, Habillement, Cuir et Chaussures), une initiative promue par la Commission européenne et coordonnée par EURATEX. Les signataires reconnaissent le défi des compétences dans l'écosystème textile et s'engagent à investir dans la requalification et le perfectionnement des travailleurs, en intégrant les compétences vertes et numériques et en améliorant l'attractivité du secteur. Les membres du Pacte bénéficieront

du réseautage, des conseils et des ressources offerts par la CE pour mettre en œuvre les objectifs proposés dans le Pacte.

Le Pacte pour les compétences fait partie de la stratégie industrielle de l'UE et aborde la compétitivité de 14 écosystèmes critiques, dont les textiles. L'objectif principal du Pacte est de maximiser l'impact des investissements dans l'amélioration des compétences existantes (upskilling) et la formation à de nouvelles compétences (reskilling).

Pour atteindre un objectif aussi ambitieux, le Pacte rassemble divers acteurs des secteurs TCLF : industrie, employeurs, partenaires sociaux, autorités nationales et régionales, prestataires d'enseignement et de formation. Ces acteurs doivent travailler ensemble et investir dans des partenariats de compétences à grande échelle, garantir l'échange de bonnes pratiques et accroître l'attractivité du secteur.

Concrètement, le Pacte pour les Compétences s'articule autour de 5 objectifs et pour chacun d'entre eux, les signataires ont identifié un certain nombre d'actions cibles :

- Promouvoir une culture de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous : concevoir et déployer des formations valorisant les dernières technologies et outils numériques et promouvant les activités de durabilité par exemple
- Construire un partenariat de compétences solide avec les parties prenantes concernées
- Suivre l'offre/demande de compétences et anticiper des besoins en compétences
- Agir contre les discriminations et pour l'égalité hommes-femmes et l'égalité des chances
- Sensibiliser et attirer l'attention sur les industries TCLF, notamment par le biais de campagnes d'information dédiées

Dès le début de 2022, la Commission européenne proposera aux signataires du Pacte pour les compétences de bénéficier d'une collaboration aux niveaux européen, national et régional et en particulier d'avoir accès à des réseaux, des connaissances, des conseils et des centres de ressources.

Source: <https://euratex.eu/-16/12/21>